



SÉMINAIRE

LE DROIT À L'EAU DANS LA RÉFORME DE LA CONSTITUTION CHILIENNE

02 décembre 2021

En visio-conférence sur Zoom

Law and Economics of Nature

Le Centre de recherche en économie et droit ([CRED](#)), le Centre d'études et de recherches en sciences administratives et politiques ([CERSA](#) de l'université Paris 2 Panthéon-Assas et l'ENC-team de l'Institut Jean-Nicod (ENS) organisent un séminaire, le jeudi 2 décembre 2021, sur le thème : **Le droit à l'eau dans la réforme de la Constitution chilienne**

La Constitution chilienne et le Code de l'eau de 1981 ont instauré la propriété privée de la ressource hydrique. Cet état de choses est resté tel quel malgré la transition démocratique des années 1990. L'état concède des droits de propriété sur l'eau de manière drastique, pour une durée illimitée, sans restriction sur les types d'usage. Ces droits de propriété peuvent faire l'objet de transferts et un marché de l'eau s'est créé. L'eau chilienne est ainsi accaparée par les secteurs miniers et agricoles souvent au détriment des besoins vitaux des populations locales. L'enjeu de cette séance du séminaire "droit et économie de la nature / law and economics of nature" est de comprendre ces mécanismes d'appropriation de l'eau, leur impact, et la nature de la réforme constitutionnelle qui mettrait fin à ce régime de propriété privée dont l'orateur de cette séance de séminaire, le Sénateur Girardi-Lavin, est l'un des acteurs majeurs. Ce cas chilien est donc paradigmatique des relations entre cadres institutionnels et attrition ou maintien d'une ressource naturelle, telle que ce séminaire vise à les analyser.

Intervention du sénateur Dr. Guido GIRARDI-LAVIN

[Lien de connexion](#)

ID : 884 8748 8391 (code : 151261)

The "Law and Economics of Nature" seminar brings together experts in philosophy, law, economics, and environmental sciences in an effort to shed light on current attempts at reconceptualizing norms of governance and human relationships with natural environments. In particular, the economic valuation and legal status of natural entities are undergoing significant conceptual changes, in apparently opposed directions: natural capitalization on the one side, legal personalization on the other side. It is the aim of this seminar to present and analyze those recent evolutions, through academic and reports-from-the field interventions.